

# FICHE TECHNIQUE **HUILE CIRE BETON AQUA INDUS**

## PROPRIETES

L'Huile-Cire béton aqua Indus de Biofa est un revêtement diluable à l'eau pour sols minéraux absorbants à l'intérieur. Donne une surface satinée, résistante, hydrofuge. L'Huile-Cire béton aqua Indus est appliqué comme primaire et comme couche de finition. Attention ! Les huiles à séchage oxydatif peuvent entraîner un jaunissement pour les teintes incolores, blanches, bleues et claires. Ce jaunissement apparaît particulièrement sous forme de jaunissement dans l'obscurité en cas de faible luminosité ainsi qu'en cas de recouvrement des surfaces par des tapis, paillasons, etc.

## COMPOSITION

Eau, émulsion de résine alkyde modifiée à base d'acides gras d'huile de soja, dispersion de résine acrylique, dispersion de cire dure, agent hydrophobe, agent mouillant, agent anti-mousse, citral.

## MISE EN ŒUVRE

### 1- Préparation du support

Le support doit être sain, propre, neutre au niveau alcalinité et sec (humidité acceptable : < 1,5 CM% pour les chapes ciments et < 0,5 CM% pour les chapes anhydrites, < 0,3 CM% pour les chapes anhydrites sur sols chauffants). Le sol doit être poncé selon les recommandations du fabricant et dépoussiérés. Poncer les chapes anhydrites jusqu'au grain 60.

Important : Après le ponçage de finition, le sol doit être homogène, lisse mais absorbant. La surface de la chape doit être conforme à une chape de qualité exploitable. Les supports friables, sablonneux doivent être traités au préalable avec un fixatif adapté puis enduits.

En cas d'application sur chauffage au sol neuf, le support doit être mis en chauffe par paliers successifs puis laissés à température maximale pendant 3 jours. Arrêter le chauffage au sol 24 heures avant l'application (l'hiver laisser au minimum). 72 heures après application remettre en route le chauffage progressivement (température de l'eau par paliers de 5°C par jour, température maximale 30°C).

### 2- Première application

Appliquer l'Huile-Cire béton aqua Indus de manière uniforme et sans reprise, en croisant les passes, avec un rouleau velours à poils courts.

### 3- Couche de finition

Appliquer l'Huile-Cire béton aqua Indus une seconde fois comme décrit ci-dessus. Sur supports très absorbants (par ex. certaines chapes en anhydrite), appliquer une 3ème couche. En cas de problèmes de mouillage sur la couche de fond, effectuer un ponçage intermédiaire fin avec une grille 180 ou un pad approprié. Ensuite, dépoussiérer soigneusement avant la couche de finition. Important : toujours effectuer un essai préalable ! Mélanger les contenants de différents lots avant application ! Ne pas appliquer à moins de 16 °C ! Assurer une bonne circulation d'air pendant l'application et le séchage !

**\*\*Remarque :\*\*** Les chapes anhydrites ne sont pas hydrofuges. S'assurer que l'huile forme un film fermé.

### 4- Nettoyage des outils

Nettoyer immédiatement après usage à l'eau et au savon

### 5- Nettoyage et entretien des surfaces

Nettoyage à sec au balais, chiffon, Mopp ou aspirateur. Nettoyage en humide avec produit au pH neutre avec de l'eau tiède. Nous préconisons le NETTOYANT SOL.

## SECHAGE

Sec et recouvrable après 4 à 6 h (à 20 °C / 50-55 % HR). Les sols peuvent être utilisés avec précaution après 3 jours et pleinement après 7 jours.

## CONSOMMATION/RENDEMENT PAR COUCHE

60-150 ml/m<sup>2</sup> soit 7-17 m<sup>2</sup>/l.

La consommation et le rendement dépendent fortement de l'absorption et de la nature du support.

## STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, emballages bien fermés. La formation d'une peau est possible, à éliminer avant réutilisation. Passer éventuellement au tamis.

## CONDITIONNEMENTS

1 litre, 2,5 litres, 10 litres.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente

notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition JUILLET 25)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

## CONSIGNES DE SECURITE

Tenir hors de portée des enfants. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Protéger la peau de manière adéquate. En cas de consultation médicale, garder à disposition l'emballage ou l'étiquette. En application par pulvérisation, ne pas inhaler le brouillard et porter un masque adapté (filtre combiné A2/P2) et des lunettes de protection. Lors des travaux de ponçage, porter un masque anti-poussières (filtre P2). Ne pas rejeter dans le sol, les eaux ou les canalisations. Une odeur typique des matières premières naturelles est possible. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

## RECYCLAGE

Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 08 01 11\*

Règlementation Union Européenne C.O.V.  
Valeurs limites Cat. A/i : 140 g/l 2010  
Contient 1 g/l maxi

GISCODE : BSW10

